

## **Compte-rendu de la réunion du 24 février 2015 commission élargie sur le refonte des rythmes scolaires**

Présents :

Pour la commune

Françoise FONTANA, maire  
Pascale VIROT, adjointe petite enfance, affaires scolaires, jeunesse  
Corinne ESPIC, secrétaire générale

Pour l'école :

Excusées

Pour l'APEH (Association des Parents d'Elèves d'Herbeys)

Aurélié ANDRE, membre de l'APEH et parent délégué au conseil d'école  
Sylvie MARIN CHARBONNIER, membre de l'APEH et parent délégué au conseil d'école  
Excusés : Olivier MUQUET, Karen TRAMARD

Tout d'abord, cette date de réunion avait été convenue à l'issue du dernier comité de pilotage, mais il y a eu un oubli sur la diffusion du compte-rendu et de la convocation, ce qui explique l'absence de l'équipe enseignante. Nous nous en excusons, et nous joignons en annexe le compte-rendu du 20 janvier.

Les parents n'arrivent pas bien à identifier les rôles complémentaires de Foudil et Laurent. En effet le premier est concerné par les questions administratives d'annulation/inscription, absence etc ... Et Laurent, qui est joignable tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis par téléphone de 15h15 à 15h45 au 04 76 73 67 23, gère les questions liées aux enfants (qui vient les chercher, départ anticipé, ou autres, et les messages à faire passer aux animateurs.

Un questionnaire d'évaluation des NAP, activité par activité, mais aussi sur le rythme plus global de la semaine, est en cours de conception par les parents.

Il est demandé de rédiger un courrier à la DASEN pour savoir s'il serait possible de dissocier les rythmes des maternelles de ceux des primaires.

Les parents ne souhaitent pas que les rythmes soient complètement modifiés l'an prochain, car le temps d'adaptation a été long. Il est donc décidé de continuer l'expérimentation, en améliorant les points qui doivent l'être.

Par exemple, le manque de récréation pour les enfants l'après midi, semble être un constat unanimement partagé. Il est donc envisagé (mais seulement envisagé, car il est nécessaire d'avoir la validation de l'équipe enseignante et du personnel périscolaire) d'organiser une pause à la sortie de l'école à 15h45. Cette pause pourrait durer 1/2h permettant ainsi aux enfants de jouer librement, de prendre un goûter, et de faire un vrai break avant de repartir sur une activité encadrée. Le lieu de cette récréation reste à déterminer. Les conditions du goûter aussi. La fin des NAP devra alors être décalée à 17h15, afin que les enfants puissent disposer d'une heure pleine pour faire leur activité NAP. La garderie 1 serait alors calée sur cet horaire, ce qui facilitera la vie de certains parents pour qui 17h était un peu trop tôt. Il faudra remettre à plat la question des tarifs, en ayant pour objectif la simplicité.

Un travail devra être fait avec les agents opérationnels pour réfléchir à la meilleure organisation (comment rassembler les enfants à la sortie de l'école, comment les répartir au début des NAP, après etc ...). La mairie prévoiera une réunion avec tous les agents concernés, afin de prendre en compte toutes les données, et d'éviter les hésitations et modifications qui ont eu lieu à la rentrée précédente.

Pour la rentrée, il faudra prévoir de donner à l'équipe enseignante la liste par classe de toutes les activités NAP.

Il faudrait aussi trouver un moyen de présenter les activités aux enfants.

Un nouvel appel pourrait être fait dans le bulletin pour participer bénévolement à certaines activités, comme les échecs ou peut-être le théâtre, pour transmettre le goût et la passion d'activités qui ne sont pas

naturellement plébiscitées par les enfants.

L'idée est venue également d'envisager une NAP corde à sauter, saut à l'élastique et autres jeux de cour. Cette activité serait destinée aux plus petits de la primaire. L'objectif étant de réhabiliter ces fameux jeux de cour afin que les enfants soient positivement « occupés » pendant la récréation, et pas tentés de « faire des bêtises » ou d'embêter leurs petits camarades.

D'autres NAP, tels que réalisation de mandalas ou escalade ont été suggérés par les parents. Il serait intéressant de combiner l'intervention d'un animateur en milieu scolaire avec celle en NAP, pour des matières non-scolaires, comme par exemple l'escalade : c'est à dire que l'animateur et le mur d'escalade pourraient s'installer l'après midi ou la journée pour une ou deux classes, et être une activité NAP, pour des enfants dont les classes n'ont pas participé (afin qu'un enfant ne fasse pas deux fois l'activité escalade dans l'après midi, évidemment).

Si on le peut, on ne proposera pas les mêmes 6 activités à tous toute l'année, comme cette année. C'est difficile car il faut motiver les intervenants pour les faire venir, et c'est plus facile sur un engagement d'un an que sur une année, mais on va essayer.

En raison de trop petit nombre de participants, nous n'avons pas fixé la date de la prochaine commission, et nous enverrons un doodle pour trouver la meilleure date possible.

Fin de la réunion : 20h